

Sébastien HUMBERT
Conseiller Régional
Groupe Rassemblement National et apparentés

Frédéric Drevet
Mairie de La Vôge-les-Bains
1, place du Dr Leroy - Bains-les-Bains
88240 La Vôge-les-Bains

La Vôge-les-Bains, le 22 novembre 2022

LETTRE OUVERTE AU MAIRE DE LA VÔGE-LES-BAINS

Pour le respect strict du Décret n°89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires

Monsieur le Maire,

Cela fait deux années consécutives que j'assiste aux cérémonies du 11 novembre dans notre commune avec le double-titre de conseiller municipal de La Vôge-les-Bains et de conseiller régional du Grand Est.

Vous ne m'avez jamais inclus au protocole, depuis mon élection au Conseil Régional, et toujours laissé à l'écart du rang des autorités pour des raisons bassement politiques.

J'avais interpellé l'opinion par voie de communiqué de presse le 11 novembre 2021 pour dénoncer votre attitude anti-républicaine vis-à-vis de l'unique conseiller régional du Grand Est issu du territoire de la Vôge en espérant un changement d'attitude de votre part.

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2022, vous avez une nouvelle fois omis de m'inviter en tant que conseiller régional et distancé du protocole alors même qu'un Décret de Loi régit l'organisation des cérémonies officielles.

En effet, le Décret n°89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires, précise, dans son article 3, l'ordre de préséance.

Ainsi, dans son placement, en l'absence du Préfet, des Députés, des Sénateurs, des représentants du Parlement Européen, du Président du Conseil Régional, du Président du Conseil Départemental, c'est le conseiller régional qui suit le Maire dans l'ordre protocolaire pendant la cérémonie.

Dans tous les cas, **un conseiller régional figure obligatoirement dans le rang des autorités et doit être invité officiellement par la mairie.** Je vous demande donc, à l'avenir, de vous conformer à la Loi et de respecter la Démocratie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Sébastien Humbert
Conseiller municipal de La Vôge-les-Bains
Conseiller régional du Grand Est